

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 820 DU 28 FEVRIER 2024

portant nomination au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-563 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 février 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche aux postes suivants :

- Directeur général de l'Agence territoriale de Développement agricole Pôle 2
monsieur **Issifou DADO DOKO**
- Directeur général de l'Agence territoriale de Développement agricole Pôle 3
monsieur **Didier AGONYISSA**
- Directeur général de l'Agence territoriale de Développement agricole Pôle 4
monsieur **Kolawolé Luc Achille ONILOUDE**
- Directeur général de l'Agence territoriale de Développement agricole Pôle 5
madame **Richicatou SALE**



- Directeur départemental de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche de l'Alibori
monsieur **Mohamed Youssouf FARA**
- Directeur départemental de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Littoral
monsieur **Donatien Zinsou MIGAN**
- Directeur départemental de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Plateau
monsieur **Daré Aubin YOLOU.**

Article 2

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 28 février 2024

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche,



Gaston Cossi DOSSOUHOUI

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CC 2 ; CS 2 ; C. COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MAEP 2 ; MEF 2 ; AUTRES
MINISTÈRES 20 ; INTÉRESSÉS 7 ; SGG 4 ; JORB 1.